



**Epidémie de grippe aviaire en Turquie:
La Belgique insiste sur une meilleure coopération au niveau européen**

- **Le H5N1 chez les volailles**

Apparemment, le virus de la grippe aviaire s'est propagé de façon générale en Turquie. Plusieurs foyers de grippe aviaire ont été décelés, aussi bien dans la partie orientale que dans la partie occidentale du pays. Le fait qu'il s'agit dans tous ces cas du virus H5N1 agressif n'a pas encore été confirmé, mais il est très probable.

- **Le H5N1 chez les hommes**

La Belgique évalue de façon permanente l'évolution du virus en Turquie. En ce moment, un groupe d'experts a été envoyé sur place par l'Organisation mondiale de la Santé et la Commission européenne, ayant pour tâche d'évaluer la situation. Pour l'instant, il n'y a pas d'indications que le comportement du virus en Turquie serait différent du comportement du virus dans la partie sud-est de l'Asie (pas de transmission entre humains). Une évaluation permanente reste nécessaire afin de décider si les mesures en place doivent être modifiées ou non.

Le commissariat interministériel Influenza a organisé ce jour une réunion avec plusieurs experts scientifiques pour discuter la situation en Turquie ainsi que l'évolution de la grippe aviaire en général. Une réunion générale avec tous les services publics concernés a eu lieu l'après-midi au cours de laquelle les dispositions à prendre tant au niveau national qu'international ont été discutées. Les mesures en place sont maintenues provisoirement (conseils à l'attention des voyageurs, ...).

Suite à une réunion d'experts vétérinaires, il a été décidé aujourd'hui d'interdire l'exportation de plumes non traitées à partir de plusieurs pays voisins de la Turquie (l'exportation de volaille et de produits de volaille depuis ces pays vers l'EU étaient déjà interdites). A la demande de la Belgique entre autres, la Commission européenne organisera dans le courant de cette semaine une concertation avec les experts en épidémiologie humaine de tous les Etats Membres européens pour pouvoir évaluer d'une façon coordonnée les mesures existantes et apporter le cas échéant des corrections.

toutes les informations vous trouverez sur www.influenza.be et via le call center
0800.99.777